

C — F — I —	DD-GE-004	Révision n° : 2 Date : 03/06/2010		
Développement Durable	Communication sur le Progrès 2010	Ecrit	Vérifié	Validé
Généralités		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

Les salariés de la société CFI forment une communauté d'individus, dans une entreprise adepte de la promotion sociale. Cette entreprise n'est ni sous l'emprise d'une famille, ni sous celle d'un groupe financier extérieur, mais ses titres sont détenus depuis 50 ans par des managers associés, porteurs de réussites passées, de succès actuels et de projets futurs.

Nous veillons à défendre ce modèle en promouvant une approche sociétale dans nos activités économiques. Toute décision dans tous les domaines de l'entreprise est examinée systématiquement vis-à-vis de ses conséquences économiques, environnementales et sociales.

Nous avons des objectifs de progrès qui sont de nature à faire que toute orientation bénéficie aujourd'hui de ce que nous appelons une "discrimination positive" au sens du développement durable. Cela concerne véritablement l'ensemble des domaines dans lesquels un choix est à opérer : les achats, les déchets, les énergies, les recrutements, les avantages sociaux, les opérations menées par le CE, ainsi que les évolutions capitalistiques possibles comme la gestion de la succession.

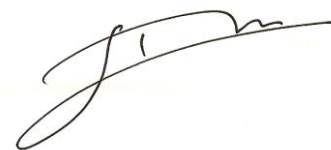
Les démarches « développement durable » ne se réduisent plus aujourd'hui à un phénomène de mode, ou à un simple positionnement marketing empreint de recherche de différenciation. De la même façon que l'on examine les performances économiques de l'entreprise à la lecture de son bilan financier, de la même façon que s'est ajoutée la production d'un bilan social pour apprécier l'évolution de la dimension sociale de l'entreprise, l'appréciation du degré d'adoption des principes issus du développement durable est devenue une dimension nécessaire à la pérennité de l'entreprise.

Chez CFI nous pensons qu'il est inconcevable au vu des différents indicateurs environnementaux et sociaux de ne pas s'impliquer totalement dans ces démarches.

En 2010, CFI décide de renouveler une nouvelle fois son engagement vis-à-vis du « Global Compact » parce que les 10 principes énoncés qui regroupent :

- les Droits de l'homme.
- le Droit du Travail.
- la protection de l'Environnement.
- la Lutte contre la corruption

sont les fondements mêmes du modèle de développement de CFI.



Gilles DEMENTHON
Président

C <u> </u> F <u> </u> I <u> </u>	DD-GE-004	Révision n° : 2 Date : 03/06/2010		
Développement Durable	Communication sur le Progrès 2010	Ecrit	Vérifié	Validé
Généralités		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

ASPECT ENVIRONNEMENTAUX

Engagements environnementaux et objectifs de progrès fixés pour 2010 :

- Renouvellement de tout le système de récupération automatique des déchets papiers :
En 2009 l'imprimerie CFI a décidé d'améliorer encore son système de récupération de déchets papiers. Nous avons travaillé 2 aspects : l'amélioration du tri des sortes de déchets papiers et l'amélioration du système de récupération/compactage.

Notre objectif est d'une part d'optimiser le prix de revente des vieux papiers en permettant à nos récupérateurs de pouvoir remettre nos vieux papiers sur le marché sans aucune forme de tri et d'autre part de s'équiper en machines d'aspiration et de compactage moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement.

Amélioration du tri des sortes de déchets papier : Afin d'améliorer ce point nous avons fait le choix de travailler avec des box palettes directement en machine. 4 catégories de déchets papier ont été définies : 1- rognés claire 2-déchets peu imprimés, 3-déchets imprimés, 4-déchets Kraft et colle. Cette catégorisation a été réalisée en collaboration étroite avec un papetier dont l'usine est très proche géographiquement de notre unité de production.

En répartissant ainsi nos déchets nous avons pu mettre en place un tri facilement réalisable en machine par les opérateurs et qui correspond à des sortes revendus directement par les récupérateurs de vieux papiers aux papetiers. Nous évitons ainsi une opération supplémentaire de la part de notre prestataire de récupération de vieux papiers.

Renouvellement des équipements d'aspiration et de compactage : dans le cahier des charges que nous avons établis 3 critères étaient impératifs : 1-le rendement de l'installation, 2-l'éco efficacité énergétique et 3-la nuisance sonore.

L'installation du système est prévue pour fin juillet 2010.

- Maintien des Certifications « Imprim'vert » et PEFC, et certification FSC
CFI est certifié Imprim'vert depuis 2005. Cette certification garantit à nos clients que CFI respecte la réglementation française sur ses déchets et que nous travaillons en respectant l'environnement.



CFI est également certifié COC PEFC pour la gestion durable des forêts depuis 2008. Nous avons renouvelé avec succès notre certification pour 2010.



C	F	I	DD-GE-004			Révision n° : 2 Date : 03/06/2010			
Développement Durable			Communication sur le Progrès 2010			Ecrit		Vérifié	Validé
Généralités						R.AKHOUN		C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

CFI s'est faite certifiée avec succès COC FSC en décembre 2009. L'objectif était d'avoir la double certification PEFC et FSC afin de pouvoir proposer à nos clients une offre de produits papiers exclusivement fabriqués à partir de papier issus de forêts gérées durablement.



- Bilan Carbone ADEME 2008-2009

Nous avons choisi d'effectuer notre bilan carbone afin de mieux comprendre l'impact de notre activité en termes d'émission de CO2. Notre souhait était d'intégrer la totalité du cycle de vie des nos produits dans ce bilan. Nous avons donc choisi la méthode ADEME qui pour nous est la méthode à ce jour la plus complète lorsqu'il s'agit d'intégrer la totalité des entrants et des sortants d'un processus industriel. Afin d'effectuer ce bilan une personne du site a été détachée sur ce projet et elle s'est faite accompagnée par l'organisme UNIC pour la réalisation du bilan Carbone.

Suite à ce bilan nous avons identifié des pistes d'amélioration que nous avons transformée en objectif de progrès dont voici le résumé :

1. Le papier totalise 68% des émissions totales et constitue donc la première source d'émission.

=> Identification des actions initiées par les fournisseurs

=>Suivi des actions de réduction (pour une meilleure réappropriation)

=>Développement des actions d'optimisation de consommation avec intégration éventuelle dans la politique commerciale.

2. Hors papier, la construction du bâtiment et du matériel de production totalisent 38%.

=> La seule possibilité d'action résidant dans l'augmentation de la durée d'amortissement une vision long terme de la gestion des locaux s'avère aujourd'hui indispensable. Une politique d'investissement "matériel" intégrant cette nouvelle considération sera définie.

3. Moins de 1% des fabrications (15 tonnes) génère 75% des émissions du transport client

=>L'analyse fine de ces marchés doit être réalisée. La réflexion est axée sur l'étude de faisabilité de la solution transport par bateaux , ce qui imposera au client de mieux anticiper ses demandes

4. Le fret papier représente 99% du fret fournisseur.

=>Affiner la compréhension de ces transports s'avère donc indispensable.

5. Les voitures de fonction générant 20% des émissions générées par le déplacement des personnes une politique d'achat intégrant la considération de l'aspect émission de GES devrait donc être définie.

=> Lors du renouvellement des véhicules de collaborateurs, le choix est systématiquement de prendre une voiture à faible émission de CO2 et à faible consommation de carburant (ex : Toyota Prius)

C F I	DD-GE-004	Révision n° : 2 Date : 03/06/2010		
Développement Durable	Communication sur le Progrès 2010	Ecrit	Vérifié	Validé
Généralités		R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

Objectifs de progrès pour 2010-2011 :

Certification ISO 14001 : CFI a démarré la certification ISO 14001 (certification environnementale) en 2009. Un objectif de 2012 a été fixé afin d'obtenir cette certification.

Bilan Carbone : mis à jour pour la période 2009-2010 avec pour objectif une réduction de 5% des émissions

ASPECTS SOCIAUX


Travailleurs handicapés :

En juin 2009 CFI a décidé d'agir en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés. Le constat de base était que certaines tâches aujourd'hui confiées à des sous traitants pouvaient tout à fait être effectuées par des personnes présentant un handicap mental et qu'en tant qu'acteur de l'intégration sociale CFI se devait de favoriser ce type d'emploie. Nous nous sommes donc rapprochés du centre d'aide par le travail le plus proche afin de mettre en place ce projet. Il était en effet, selon nous, tout à fait inenvisageable de créer ce type de postes sans être accompagné par des spécialistes de l'insertion professionnelle.

Pour mettre en place ce projet nous avons choisi un produit pilote : le choix a été porté sur une campagne de pochettes cadeaux fabriqués à 5.5millions d'exemplaires. L'opération, normalement sous traité, consistait à amalgamer et à conditionner en carton des jeux de 6 pochettes cadeaux amalgamés en 4 modèles dans un délai de 3 mois. L'idée première était d'intégrer dans nos ateliers des personnes handicapées encadrées par du personnel de CFI. Après réflexion avec notre conseil du centre d'aide par le travail il en est ressorti que dans un premier phase du personnel d'encadrement qualifié dans la gestion de ces personnes étaient indispensables. Nous avons donc fait le choix de laisser la totalité de la gestion des personnes à ce centre.

La campagne a été livrée dans les temps en novembre 2009 et sans aucun problème de qualité. Cette expérience réussie a été reconduite sur 3 autres campagnes en janvier 2010 et en mars 2010 pour des volumes légèrement inférieurs. A l'heure actuelle seules les grosses campagnes sont traitées de cette manière car la mise en place des postes de travail nécessitent une réflexion que les travaux courants ne permettent pas.

L'objectif pour les années futures est de pouvoir encadrer nous même le personnel handicapé en essayant d'isoler des process courants pouvant être réalisés sans assistance.

		DD-GE-004		Révision n° : 2 Date : 03/06/2010		
Développement Durable		Communication sur le Progrès 2010		Ecrit	Vérifié	Validé
Généralités				R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

MESURE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Matières premières (consommation annuelle)

Types	Quantités en 2008	Quantités en 2008	Observations
Papier	3180 tonnes	2900 tonnes	Certification chaîne de contrôle PEFC (PEFC/10-31-1347) et FSC (SQS-COC-100410)
Emballage carton		-	-
Emballage plastique		-	-
Encre oxydo-polymérisante	10 tonnes	8 tonnes	Utilisation exclusive d'encre à base végétale en offset feuille
Solvants classe III	8000 litre	7800 litres	Installation de laveurs automatiques sur toutes les machines, afin de réduire la consommation et l'évaporation
Encre UV	3 tonne	2 tonnes	Pas d'émission de COV
Alcool et substituts	8 000 litres	6800 litres	Consommation d'alcool réduite à 5% en machine

Production de déchets (les valeurs sont des moyennes mensuelles):

Types	Quantités en 2008	Quantités en 2008	Observations
Papier	1200 tonnes	1100 tonnes	L'intégralité est recyclée
Déchets chimiques liquides	18 000 litres	16 600 litres	Utilisation de circuits fermés chez CFI pour limiter l'évaporation. Tous les liquides sont récupérés dans des cuves et traités conformément à la législation
Emballages souillés	6.8 tonnes	5 tonnes	Installation d'un système d'alimentation directe en encre en octobre 2006
Chiffons de nettoyage	4400 chiffons/mois	4400 chiffons/mois	Afin de ne pas « consommer » de chiffons, CFI a opté pour la location de chiffons en tissu et le traitement/lavage de ces derniers par une entreprise spécialisée
Emission de COV	-	-	-
Emission de gaz à effet de serre	Sans objet	Sans objet	Bilan Carbone terminé en avril 2009
Déchets plaques aluminium	6 tonnes	5.4 tonnes	Toutes les tôles en aluminium sont récupérées pour recyclage par la filière « métaux »

C	F	I	DD-GE-004			Révision n° : 2 Date : 03/06/2010		
Développement Durable			Communication sur le Progrès 2010			Ecrit	Vérifié	Validé
Généralités						R.AKHOUN	C.JACQUEMIN	G.DEMENTHON

Consommation de ressources			
Types	Quantités en 2008	Quantités en 2009	Observations
Energie électrique	2 800 000 KWh	3 022 000 KWh	CFI a souscrit au contrat Equilibre d'EDF pour le financement des énergies renouvelables
Eau	2760 m3	2530 m3	Nous avons réduit la consommation d'eau sur les process de nettoyage, ce qui nous permis une économie d'eau non négligeable sur l'année

Logistique :

Types	Quantités en 2008	Quantités en 2009	Observations
Palettes	800 palettes/mois	900 palettes /mois	Utilisation uniquement de palettes réutilisables
Consommation de carburant pétrolier	-	-	CFI essaye autant que possible de grouper ses envois et sous traite l'activité transport pour une meilleure optimisation des coûts donc du circuit emprunté. De plus l'ensemble des activités d'impression, façonnage routage ont été regroupées sur le même site afin de supprimer les transports intermédiaires.
Emission de COV	-	-	

Mesures mises en œuvre auprès des fournisseurs de matières premières pour limiter l'appauvrissement des ressources naturelles et non-renouvelables.

CFI n'exige pas d'engagement de la part de ses fournisseurs en matière d'environnement. Néanmoins, ci-dessous un descriptif des pratiques de nos fournisseurs de matières premières, tous sont certifiés ISO 14000 et EMAS. CFI consigne chaque année le bilan environnemental de chacun de ses fournisseurs principaux de matières premières.

Papier : Certification PEFC ou FSC pour la quasi totalité des papiers permettant de garantir l'origine des fibres utilisés dans le papier

Encres : Utilisation uniquement d'huile végétale dans les encres offset feuille afin de remplacer les huiles à base de distillat pétrolier.

Emballage carton : Taux de récupération 62%. Taux de matières recyclées dans la composition : 82%.

Emballage plastique : Constitué à 100% de dérivés pétroliers. L'utilisation de film PE ou OPP sont les plus répandus. Ce type de matériau est 100% recyclable et la fabrication, hormis la consommation de pétrole, n'est pas polluante.